

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
188^e année
8 mars 2012
n° 10 / 7503^e
pages 601 à 672

NOTES / Responsabilité civile

La responsabilité du débiteur contractuel à l'égard des tiers :

- divergence de la jurisprudence entre le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, *note sous CE 11 juill. 2011*
> Geneviève Viney 653
- évolution de la jurisprudence de la Cour de cassation ?,
note sous Civ. 1^{re}, 15 déc. 2011
> Denis Mazeaud 659

ÉDITO

- 601 Toute loi « mémorielle » est-elle un mal en soi ?, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 605 Mesures conservatoires : irruption d'une loi applicable à l'affaire « *Petroplus* »
609 Retard de la SNCF : préjudice moral d'un professeur de droit
611 Répression de la contestation de l'existence des génocides : inconstitutionnalité de la loi

POINT DE VUE

- 618 La violation de l'obligation de confidentialité des négociations sur un règlement amiable,
Jean-François Renucci

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

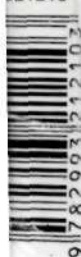
- 620 **Chroniques** : La cession du patrimoine affecté de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL), *Sandie Lacroix-De Sousa*
627 La dématérialisation de la procédure pénale, *Jérôme Bossan*
Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :
635 Première chambre civile, *Bénédicte Vassallo et Claude Creton*
644 Deuxième chambre civile, *Hugues Adida-Canac, Odette-Luce Bouvier et Lise Leroy-Gissingier*
663 **Notes** : Détention d'actions par les membres du conseil de surveillance et défaut d'inscription en compte, *note sous Com. 15 nov. 2011, Frédéric Danos*
667 La liberté d'expression de l'avocat confrontée à son obligation de respect du secret professionnel, *note sous CEDH 15 déc. 2011, Lyn François*

ENTRETIEN

- 672 Anne Danis-Fatôme, Stéphanie Hennette-Vauchez et Laurence Sinopoli -
L'enseignement universitaire clinique du droit (EUCLID)

DALLOZ

321210



9 1782993 212103

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Françoise ARIAGADA (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)
Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG
Abonnements: Yvette NAY
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN
Abonnements: ventes@dalloz.fr
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)
Etranger: 464 € HT
Prix au numéro: 19,40 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Mars 2012

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69572 195550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / Kiosque »
et un Mailing Dalloz
« Offre réservée aux abonnés »

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome

601 Toute loi « mémorielle »
est-elle un mal en soi ?



604

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Visite et saisie domiciliaires :
effectivité du recours, *Com.* 14 févr. 2012

Entreprise en difficulté

Mesures conservatoires: irruption
d'une loi applicable à l'affaire « Petroplus »
Affaire « Technicolor » (Thomson) :
rejet du pourvoi, *Com.* 21 févr. 2012
Dessaisissement du débiteur :
notification fiscale, *Com.* 21 févr. 2012
Liquidation judiciaire : résiliation du bail
en cours de vente du fonds de commerce,
Com. 21 févr. 2012
Redressement judiciaire: clause de déchéance
du terme, *Com.* 21 févr. 2012

Fiscalité

Visite et saisie domiciliaires: recours
en application de la loi du 4 août 2008,
Com. 14 févr. 2012

Fonds de commerce et commerçants

Résiliation du bail: qualité de créancier inscrit,
Civ. 3^e, 15 févr. 2012

Propriété intellectuelle

Brevet européen: qualité pour agir en nullité,
Com. 14 févr. 2012

Société et marché financier

Société non encore immatriculée: nullité absolue
des actes conclus, *Com.* 21 févr. 2012

609

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Retard de la SNCF: préjudice moral
d'un professeur de droit, *Tl Paris*, 14^e ardt,
2 nov. 2011

Reconnaissance de dette: preuve de
la fausseté de la cause, *Civ.* 1^{re}, 23 févr. 2012

Responsabilité du notaire: portée de
l'obligation de vigilance, *Civ.* 1^{re}, 23 févr. 2012

Famille-Personne-Succession

Suppression de la dénomination
« mademoiselle »

Enfants en danger: adoption définitive
de la proposition de loi

611

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Intermédiaire immobilier: opérations pour le
compte de promoteurs, *Civ.* 1^{re}, 23 févr. 2012

611

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Répression de la contestation de l'existence
des génocides: inconstitutionnalité de la loi

Procédure pénale

Contrôleur général des lieux de privation
de liberté: rapport annuel
Garde à vue irrégulière: demande de nullité
formée par un tiers, *Crim.* 14 févr. 2012
Période de sûreté: computation des délais,
Crim. 1^{er} févr. 2012
Avocat étranger: obligation de plaider
en français, *Crim.* 8 févr. 2012
Exécution des peines: incidents contentieux,
Crim. 15 févr. 2012

613

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Ecole des hautes études appliquées du droit:
Paris I réfléchit

Création du Conseil supérieur des transports
terrestres et de l'intermodalité

Chambres régionales des comptes :
dommages causés par des hélicoptères
Compétence administrative: dommages causés
par des hélicoptères, *Civ.* 1^{re}, 23 févr. 2012

Fiscalité

Droit de donation: perception et exigibilité,
Com. 21 févr. 2012

Santé publique

Boissons alcooliques: publicité illicite
en faveur du vin de Bordeaux,
Civ. 1^{re}, 23 févr. 2012

615

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Chambres de commerce: égalité de
traitement des intérimaires, *Soc.* 16 févr. 2012

Alsace-Moselle: régime des jours fériés
de droit local, *Soc.* 16 févr. 2012

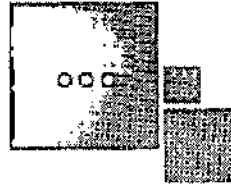
Alsace-Moselle: sanction pénale du travail
dominical, *Crim.* 31 janv. 2012

Accident du travail: sort des congés payés
non pris, *Soc.* 16 févr. 2012

Travailleur temporaire conseiller du salarié:
non-renvoi d'une QPC, *Soc.* 13 févr. 2012

Sécurité sociale

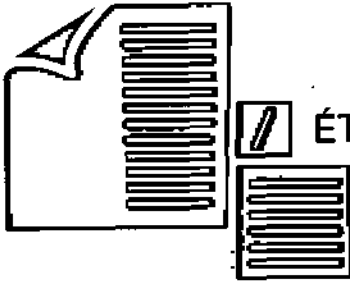
Accident du travail: absence de faute pénale
et faute inexcusable de l'employeur,
Civ. 2^e, 16 févr. 2012



POINT DE VUE

618

La violation de l'obligation de confidentialité des négociations sur un règlement amiable par Jean-François Renucci



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

620

La cession du patrimoine affecté de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) par Sandie Lacroix-De Sousa

627

La dématérialisation de la procédure pénale par Jérôme Bossan

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

635

Première chambre civile par Bénédicte Vassallo et Claude Creton

644

Deuxième chambre civile par Hugues Adida-Canac, Odette-Luce Bouvier et Lise Leroy-Gissingier

NOTES

653

La responsabilité du débiteur contractuel à l'égard des tiers : divergence de la jurisprudence entre le Conseil d'Etat et la Cour de cassation ?, note sous CE 11 juil. 2011 par Geneviève Viney

659

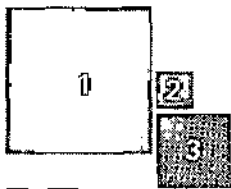
La responsabilité du débiteur contractuel à l'égard des tiers : évolution de la jurisprudence de la Cour de cassation ?, note sous Civ. 1^{re}, 15 déc. 2011 par Denis Mazeaud

663

Détention d'actions par les membres du conseil de surveillance et défaut d'inscription en compte, note sous Com. 15 nov. 2011 par Frédéric Danos

667

La liberté d'expression de l'avocat confrontée à son obligation de respect du secret professionnel, note sous CEDH 15 déc. 2011 par Lyn François



ENTRETIEN

672

Anne Danis-Fatôme, Stéphanie Hennette-Vauchez et Laurence Sinopoli
L'enseignement universitaire clinique du droit (EUCLID)

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.¹⁶

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes : pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).